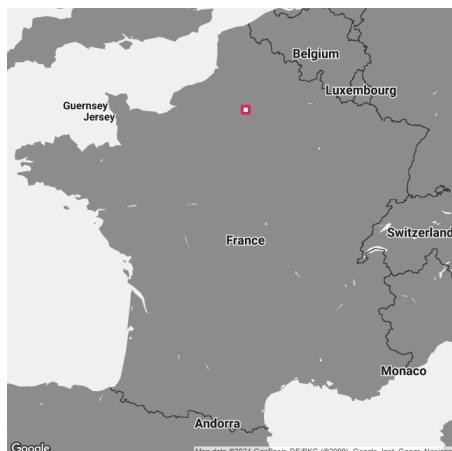


Mission d'AMO OPCU pour le NPRU de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)



Enjeux de la mission

Le NPRU porté par l'agglomération Creil Sud Oise (ACSO) se décompose en deux secteurs d'intervention, le quartier des Hauts-de-Creil (PRIN) sur la Ville de Creil et le quartier des Martinets (PRIR) à Montataire. Ces sites ont bénéficié d'un premier programme de rénovation urbaine (PRU1).

Sur les Hauts-de-Creil, l'objectif du projet urbain est d'articuler au sein d'un quartier composé de 3 grands secteurs opérationnels la mise en œuvre d'une stratégie habitat ambitieuse par une montée en gamme du parc social, un remaillage important du tissu urbain par la création d'espaces publics structurants et d'améliorer l'inscription urbaine des équipements publics. Ce projet s'inscrit dans un processus de recomposition global de la ville de Creil en lien avec des projets urbains d'envergure comme le projet Gare Cœur d'Agglo et le projet d'éco-port fluvial.

Contenu de la mission

- ▶ Assurer une conduite de projet intégrée à l'échelle de l'agglomération Creil Sud Oise et des communes de Creil et Montataire : animation d'un dispositif partenarial efficient, mobilisation d'outils de suivi adaptés au pilotage et partagés avec les partenaires du NPRU ;
- ▶ Appuyer les maîtrises d'ouvrages dans les procédures administratives et de négociation en cas d'évolution du projet : recensement et phasage des procédures administratives, réglementaires et des études, élaboration et rédaction des dossiers remis à l'ANRU. Appui dans le cadre de revues de projet, avenants et points d'étape à mi-parcours ;
- ▶ Garantir la fiabilité opérationnelle du NPRU : établissement d'un planning opérationnel et cartographie de phasage opérationnel avec les MOA, anticipation des dispositifs réglementaires et procédures juridiques, vigilance sur les enjeux de ressources humaines, identification des risques calendaires ;
- ▶ Sécuriser le suivi financier du NPRU : stabilisation de la maquette financière et annexes de la convention ANRU. Suivi des concours financiers des porteurs de projet afin de sécuriser les investissements en lien avec l'engagement opérationnel et les demandes d'attributions des subventions et/ou de demande de décision d'autorisation de prêts en vue de la mobilisation de partenaires comme Action Logement.

Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)

Coût du projet : 157,5 M€ HT

directeur de mission : Claudia Romero

Année: 2021 - 2026

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 262 démolitions, 1003 requalifications, 695 résidentialisations, 80 logts neufs en accession, 177LLS en reconstitution de l'offre

Acteurs: ANRU, Collectivités territoriales (Agglomération Creil Sud Oise, Ville de Creil, Ville de Montataire), Bailleurs sociaux (Oise Habitat, SA HLM 60, 1001 Vies Habitat)

Consultants mobilisés: Claudia Romero, Iris SANDOZ, Iris SANDOZ

Montant de la mission: 456 827 €

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Montant du projet : 456 827 €



